

Département de l'Oise

Arrondissement de Beauvais

MAIRIE D'ESCHES

60110 Esches

Tél. 03.44.22.09.10.
secretariat@esches.fr

COMMUNE D'ESCHES

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 MARS 2024**

Séance du 13 mars 2024 à 20h30 en mairie d'Esches – salle du Conseil Municipal

Membres présents :

M. VANHOUTTE Denis, **Maire.**

Mmes et MM. : ROCH Corinne, PIOCELLE Pascal, GRAUX Bernard, LAPLISE Christiane, PELLEGRINELLI Serge, **Adjoints au Maire.**

MM. : EDELIN Franck, VANHOUTTE Michel, **Conseillers municipaux délégués.**

Mmes et M. : ABOSO Catherine, LEDANSEUR Barbara, DOURLIN Catherine, DA SILVA Erwann

Membres représentés :

Mme Corinne DUQUESNEY donne pouvoir à M. VANHOUTTE D.

M. Rémy AGATA donne pouvoir à M. GRAUX B.

Mme Véronique ROUTIER donne pouvoir à Mme ROCH C.

Absents excusés : Mmes PIQUEUR Lucie, HOUGUENADE Catherine, DUQUESNEY Corinne, Rémy AGATA, Véronique ROUTIER, Fabrice PELLIZZARI, Virgile DEKPONTO.

Secrétaire de séance :

M. DA SILVA Erwann

M. le Maire ouvre la séance à 20h30 après avoir fait l'appel des membres présents et constaté que le quorum est atteint.

A l'ordre du jour :

- Désignation secrétaire de séance ,
- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 25 janvier 2024,
- Budget primitif 2024,
- Taux des contributions directes,
- Contrat maintenance panneau d'information lumineux,
- Devis plantations,
- Questions diverses.

1/ Désignation secrétaire de séance

N°09/2024 – M. le Maire propose au Conseil Municipal de désigner M. DA SILVA Erwann comme secrétaire de séance. Désignation approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Approbation procès-verbal conseil municipal du 25 janvier 2024.

N° 10/2024 - M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal qui s'est tenue le 25/01/2024. Il demande si ce procès-verbal appelle des observations. Le Conseil Municipal adopte ce procès-verbal à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Budget primitif 2024

N° 11/2024 – M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de budget primitif 2024 :

Section de Fonctionnement dépenses :	1 670 459,80 €
	recettes : 1 670 459,80 €
Section d'investissement dépenses :	1 050 507,04 €
	recettes : 1 050 507,04 €

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2024 à l'unanimité des présents et des représentés.

4/ Taux des contributions directes

N° 12/2024 – M. le Maire explique que l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2024 (état 1259) présente un montant d'allocations compensatrices de 52 897 €, le produit fiscal attendu est de 598 729 €.

Il propose de voter le taux de :

- la taxe foncière (bâti) à 36,82 %
- la taxe foncière (non bâti) à 60,35 %
- la taxe d'habitation à 10,69 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

ADOpte les taux suivants :

- la taxe foncière (bâti) à 36,82 %
- la taxe foncière (non bâti) à 60,35 %
- la taxe d'habitation à 10,69 %

Décision adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5/ Contrat maintenance panneau d'informations lumineux

N° 13/2024 – M. le Maire donne lecture d'un devis relatif à la maintenance du panneau d'information lumineux situé rue du Château (fin de garantie). Il indique que le devis présenté comprend tous déplacements, pièces et main d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis d'un montant de 400 € HT (partie logiciel) et 1 550 € HT (partie équipement). Décision approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

6/ Devis plantations

N° 14/2024 – M. le Maire présente un devis de plantations s'élevant à 2250 € HT pour différents endroits de la commune (abords du feu tricolore et extension école du Parc).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis présenté.

Décision approuvée à l'unanimité des présents et représentés

QUESTIONS DIVERSES : M. le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

